

Déclaration relative à la lutte au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes et sanctions

La conformité aux règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte au financement des activités terroristes et de sanctions (LBA) est essentielle à la protection de BMO, de ses clients et de la société. BMO s'est engagé à respecter les normes les plus strictes en matière de conformité aux règles relatives à LBA et au respect des sanctions en raison du préjudice social qui résulte de ces activités et parce que nous croyons qu'un programme de LBA robuste inspire confiance tout en jetant les bases d'une expérience client porteuse de sens.

BMO fait la promotion d'un mode de gouvernance efficace en la matière par l'entremise du programme de LBA (ci-après le « programme »). Le programme définit les normes et lignes directrices minimales visant les activités de BMO dans tous les territoires où nous exerçons nos activités, afin que toutes les mesures raisonnables soient prises pour éviter que nos produits et services financiers ne soient utilisés aux fins du blanchiment d'argent, du financement d'activités terroristes ou d'activités visées par des sanctions. Il est conçu pour être dynamique et tenir compte du caractère évolutif des risques associés à la LBA.

L'exécution du programme est effectuée par les employés de l'équipe LBA, une équipe internationale de spécialistes qui ont recours à des analyses, à une technologie novatrice et à un savoir-faire professionnel afin de prévenir, détecter et signaler toute activité suspecte. L'équipe LBA offre également du soutien aux employés de première ligne, qui sont les yeux et les oreilles de BMO pour la détection des activités inhabituelles. L'équipe LBA de BMO est dirigée par le responsable, Lutte contre le blanchiment d'argent de l'organisation, qui est responsable de l'ensemble des activités de gouvernance, de surveillance et d'évaluation du programme de LBA. Le responsable, Lutte contre le blanchiment d'argent relève de la haute direction et du conseil d'administration.

Émission: Octobre 2011

Mise à jour: Mars 2016